EP631 Module TST BT - Aérien Eclairage Public (AER-EP)

Objectifs de la formation

- Permettre à tout futur monteur électricien d'acquérir la maitrise des risques de court-circuit et d'électrisation lors de travaux sous tension de type AERIEN, AERO-SOUTERRAIN et EMERGENCE ≤ 35mm².
- Accéder par la suite à la formation AERIEN RESEAU OU CHARGE DE TRAVAUX en Aérien EP et Emergence ≤ 35mm² limité à l'alimentation des branchements d'Eclairage Public.

Durée
21.00 Heures 3 Jours

Format de Formation
Présentiel - Synchrone

Public Visé
Aide monteur - Monteur électricien - Agent technique.

Pré Requis

Le module est accessible aux opérateurs ayant validé le module « Fondamentaux TST BT » dans les 12 derniers mois ou étant déjà habilités B1T sur un autre type d'ouvrage (TER, EME, AER-BRT ou SOU).

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire son personnel satisfaisant aux conditions et aux prérequis ci-après :
- Mettre en œuvre les prescriptions du FD C18-510-1 définies dans le type d'ouvrage concerné.
- Pratiquer hors tension des travaux sur les réseaux aériens et d'éclairage public et savoir utiliser les différents moyens d'ascension (ex : échelles et grimpettes, …).

Le participant doit :
- Être majeur.
- Posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.
- Être en possession des équipements de protection individuelle et des vêtements de protection adaptés aux risques électriques.

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront l'acceptation du stagiaire.

Objectifs Pédagogiques

- Citer le rôle d'Exécutant sur l'ouvrage concerné.
- Appliquer les Instructions de sécurité reçues du Chargé de Travaux.
- Vérifier et mettre en œuvre l'outillage, le matériel (Fiches Techniques BT) et les éléments de protection nécessaires à une opération Travaux Sous Tension.
- Identifier et maîtriser l'ensemble des risques inhérents aux travaux dans sa zone d'évolution.
- Vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage,
- Appliquer le processus opératoire présenté par le Chargé de Travaux.
- Mettre en œuvre les gestes élémentaires en maîtrisant les risques d'électrisation et de court-circuit.
- Porter les EPI adaptés aux opérations à réaliser.
- Savoir communiquer auprès du Chargé de Travaux.
- Identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique, etc.).
- Citer les modalités d'utilisation de la PEMP.

Parcours pédagogique

Une première mise en situation théorique et pratique permettant de positionner le stagiaire au regard de ses compétences sur les risques électriques : il répond à un QCM et réalise l'habillage d'un réseau aérien BT nu.

Thèmes théoriques :
- un apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques BT.
- un apport théorique sur l'identification et l'accès à l'ouvrage de type Aérien Branchement et Aérien Eclairage Public
- une évaluation théorique permettant de mesurer la progression individuelle

Thèmes pratiques :
- raccordement d'un branchement aéro-souterrain sur réseau isolé par la méthode de travail au contact.
- déraccordement / raccordement d'un branchement aérien sur réseau nu par méthode de travail au contact.
- un complément pour présenter la méthode et les outils pour réaliser un travail à distance.
- pose et Dépose d'un foyer E.P., raccordement et déraccordement à un neutre commun sur un réseau nu par la méthode de travail au contact.

- déraccordement / raccordement d'une armoire E.P. ≤ 35mm² ou un coffret de branchement dans une émergence réseau (REMBT, GFC, CGV, CIBE grand volume, …).
- déraccordement / Raccordement d'un branchement en charge.

Méthodes pédagogiques

Cette formation est conçue et animée en présentiel par un formateur compétent dans le domaine.

Le formateur fait un tour de table en début de formation pour identifier les besoins attendus.

Les exercices pratiques sont réalisés sur nos installations pédagogiques permettant d'effectuer les opérations proches des conditions réelles de travail sur nos sites de formation de St Affrique (12), Sarrians (84) et Montgiscard (31).

Les salles, pour la partie théorie, sont équipées d'écrans interactifs et permettent d'accueillir un groupe de 8 participants.

Présentation de documents, supports de formation, travaux pratiques, partages d'expériences, matériel et outillage adaptés.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation théorique et pratique des acquis est réalisée en continu lors des différentes mises en situation, à l'aide d'une grille individuelle d'évaluation et d'un QCM.

A l'issue de la formation, un Certificat de réalisation et un Avis après formation (*) aux Travaux Sous Tension, conforme aux attendus du FD C18-510-1, sont délivrés.

(*) Lorsque l'avis est favorable, l'employeur peut habiliter l'opérateur en tant qu'Exécutant B1T sur les ouvrages de type :
- "Aérien EP".
- "Emergence ≤ 35mm²" limité à l'alimentation des branchements d'Eclairage Public.

Cet avis ouvre la possibilité aux stagiaires de poursuivre son cursus de formation TST BT vers le module AER RES immédiatement ou vers le module CDT après un délai de 6 mois.

Un questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud est complété par chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Le référent handicap de l'ISFME procèdera aux aménagements nécessaires afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

ISFME - 1 rue Henri Michel - 12400 ST AFFRIQUE
Tél. : 0565982330 - Site internet : http://www.isfme.fr - e-mail : contact12@isfme.fr
N° Siret : 399 423 896 00014 - N° TVA Intra. : FR48399423896 - Code NAF : 8559A